

Exploitations céréalières françaises Quelle restructuration ?

Depuis 1992, les exploitations ont évolué pour s'adapter aux réformes successives de la PAC et à leur nouvel environnement économique et réglementaire. Une des voies classiques d'adaptation a été l'évolution des structures, l'agrandissement principalement. À l'aube de la prochaine réforme, PAC 2013, quelle est la place des exploitations de grandes cultures dans le paysage français, comment ont-elles évolué, reste-t-il des marges de manœuvre ?



Avec un hectare sur deux au niveau national, la surface en céréales et oléo-protéagineux est en fait très diversement répartie dans les régions.

En 2007, le paysage français comptait 507 000 exploitations dont les deux tiers considérées comme professionnelles : elles emploient plus de 0,75 actif et leur performance économique dépasse celle d'une production de 12 ha de blé. Les exploitations professionnelles spécialisées en grandes cultures (OTEX* 13, 14 et 81) étaient alors 105 000, soit une exploitation professionnelle sur trois et cultivaient 46 % de la SAU* française.

Leur surface moyenne, avec 117 ha, dépassait celle des exploitations professionnelles françaises (80 ha). En 2007, la Surface en Céréales et Oléo-Protéagineux (SCOP) occupait 13,8 Mha (données PAC 2007, FranceAgriMer) et était cultivée aux deux tiers par des céréaliers spécialisés.

Des bassins de production très diversifiés

La forte présence de SCOP sur le territoire cache une grande hétérogénéité entre les bassins de production très spécialisés en grandes cultures (> 70% de la SAU), les zones mixtes et d'élevage (SCOP comprise entre 20 % et 70 %) et les zones de montagne où la SCOP est inférieure à 20 % (figure 1). Leurs différences s'expliquent en grande partie par le potentiel agronomique de chaque région, leur histoire et les spéculations propres à certaines zones. Au sein des bassins majoritai-

rement consacrés aux grandes cultures, quatre groupes se distinguent.

- Les bassins de grandes cultures spécialisés avec 90 % de SCOP et une SAU moyenne de 123 ha.
- Les bassins de grandes cultures avec cultures industrielles ; des structures légèrement plus importantes (129 ha) et une part de cultures industrielles significative (19 % en moyenne de la SAU).

Une exploitation française sur trois est spécialisée en grandes cultures.

- Les bassins de grandes cultures avec irrigation sur 20 % de la surface en moyenne. Les

structures sont plus petites (66 ha).

- Les bassins de grandes cultures dans les zones mixtes se caractérisant par une SCOP élevée, supérieure à 80 % et des surfaces moyennes de 127 ha.

Retraites et installations : moteurs de la restructuration

L'évolution des structures dépend principalement de l'importance des départs à la retraite et de leur remplacement par l'installation de jeunes agriculteurs. Le contexte économique sera également un élément déterminant pour le dynamisme des installations et *a contrario* des départs anticipés (avant l'âge de la retraite) du secteur agricole.

Entre 1988 et 2007, la France métropolitaine a perdu quasiment la moitié de ses exploitations profes-



Lexique

OTEX : Orientation Technico-économique des EXploitations : c'est une classification tenant compte de la part de marge brute apportée par chacune des productions dans la marge brute totale de l'exploitation.

SAU : la Surface Agricole Utile comprend les terres labourables, les jachères, les cultures permanentes entretenues, les vignes et les surfaces toujours en herbe.

Taux de renouvellement des départs en retraite : rapport entre le nombre d'exploitants de plus de 50 ans radiés à la MSA/nombre de nouveaux inscrits de moins de 40 ans.

RICA : Réseau d'Information Comptable Agricole géré par le service de la statistique du ministère de l'Agriculture.

Revenu disponible par actif non salarié après charges MSA : revenu permettant de rémunérer le travail du chef d'exploitation, de payer ses impôts et d'autofinancer de nouveaux investissements.

UTA : Unité Travailleur Annuel.

SMIC : Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (8,86 €/h brut).

UDE : l'Unité Dimension Européenne est une unité de mesure de la marge brute standard. Une UDE équivaut à 1,5 hectare de blé.

En vingt ans, la France a perdu la moitié de ses exploitations professionnelles agricoles, y compris en grandes cultures.

sionnelles agricoles ; c'est également le cas en grandes cultures.

De 1988 à 2000, le taux de perte d'exploitation fut supérieur à 3,5 %/an, alors qu'entre 2000 et 2007, la baisse s'est ralentie à 2,7 %/an. Ce ralentissement s'explique en grande partie par la diminution du nombre des départs en retraite à partir de 2000 : les classes peu nombreuses nées pendant la Seconde Guerre Mondiale arrivaient alors à la retraite tandis que les programmes de préretraite des années 92-97 se terminaient (source : CNASEA ; Lefebvre).

Tous les départs en retraite n'ont pas été remplacés par des installations, les surfaces libérées ont pour

partie permis des agrandissements des structures existantes. La taille moyenne des exploitations professionnelles françaises a donc augmenté même si, dans le même laps de temps, la SAU française s'est sensiblement érodée, perdant quelques 65 000 ha par an depuis 1988 (artificialisation des terres, abandon en friches et en landes).

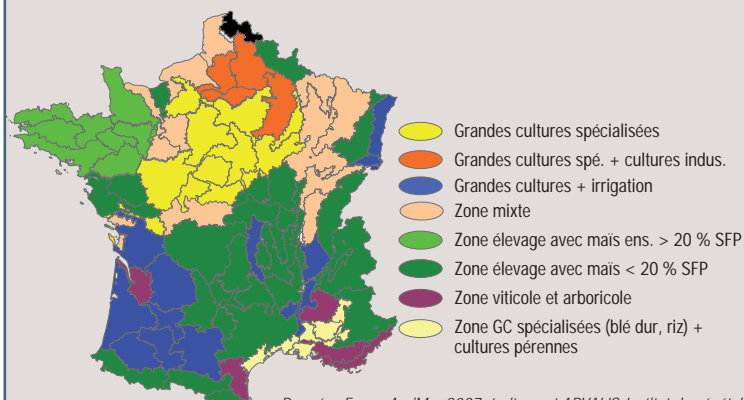
Une évolution des structures de grandes cultures comparable à celle des autres orientations.

Ainsi, la surface moyenne des exploitations professionnelles françaises, toutes orientations confondues, est passée de 65 ha en 2000 à 80 ha en 2007 (+23 %). Les exploitations spécialisées en grandes cultures ont connu une hausse comparable en passant de 100 ha à 117 ha (+17 %).

Des exploitations de plus de 100 ha plus nombreuses

Sources de données quantifiées, les recensements de l'agriculture sont réalisés tous les dix ans environ. Tous les deux ans, des enquêtes sur des échantillons d'exploitations, « les enquêtes structures », donnent des tendances d'évolu-

Figure 1 : Différents bassins de productions



Données FranceAgriMer 2007, traitement ARVALIS-Institut du végétal

Le potentiel agronomique, l'histoire et la présence de spéculations spécifiques segmentent la France en grands bassins de production.

tion. Il est donc difficile de suivre de façon très détaillée l'évolution par orientation de production.

Les données de FranceAgriMer, issues des déclarations PAC des producteurs, permettent d'analyser plus finement cette évolution des structures.

Entre 1996 et 2007, le nombre d'exploitations de grandes cultures diminue de 17 % (-22 000 unités) alors que leur surface moyenne augmente de 18 %.

Les exploitations de plus de 100 ha sont plus nombreuses et passent de 29 % à 39 % du total des exploitations (figure 2). Dans le même temps, 2 000 exploitations de plus de 200 ha apparaissent, portant cette catégorie à plus de 10 % des exploitations de grandes cultures en 2007.

Une progression différente selon les bassins

Tous les bassins de grandes cultures ne se sont pas restructurés de façon identique en raison de la pyramide des âges, de la rentabilité/ha, du mode de faire-valoir, ou bien encore de l'urbanisation.

Certaines zones présentant déjà des exploitations de surface importante en 1996 ont continué à se restructurer comme le Nivernais, la Champagne Berrichonne ou la Lorraine avec des agran-



La moitié des producteurs prendront leur retraite d'ici 15 ans. Quel sera le taux de renouvellement ?

dissements supérieurs à 25 ha entre 1996 et 2007. Des zones, dont les structures présentaient des surfaces plus faibles en 1996, notent également un agrandissement supérieur à la moyenne (> 25 ha) comme le Marais Poitevin ou la Gâtine – Vallée de Loire.

À l'inverse, certains bassins aux structures plus petites en 1996, ont connu une croissance inférieure à 10 ha, comme l'Alsace, la zone de Pau ou la Vallée du Rhône.

L'Ile-de-France, bassin aux structures céréalières parmi les plus importantes en 1996, se particularise par un faible agrandissement sur la période 1996-2007 (+9 ha).

quatre pour les exploitations de plus de 200 ha et à une sur deux pour les exploitations détenues par des jeunes agriculteurs (âgés de moins de 40 ans).

Dans les 15 ans à venir, un hectare sur deux exploités par un céréalier va changer de main.

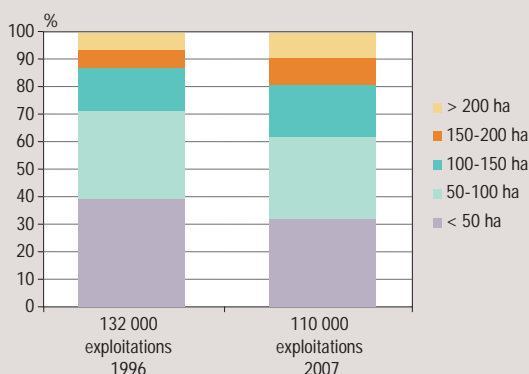
Cette dynamique est identique à celle de la période 2002-2003. Par contre, l'agrandissement s'accélère : les exploitations qui se sont agrandies entre 2006 et 2008, ont augmenté leur surface de 12 ha alors qu'en 2002-2003, cette augmentation n'était que de 6 ha.

En 2007, 55 % de la population des céréaliers étaient âgés de plus de 50 ans et occupaient 48 % de la surface des exploitations de grandes cultures.

Dans les 15 ans à venir, un hectare sur deux exploités par un céréalier va donc changer de main. Si les installations se poursuivent au rythme des dernières années, des terres seront donc disponibles. La restructuration sera-t-elle possible ?

Les exploitations de plus de 200 ha représentent désormais 10 % des exploitations de grandes cultures.

Figure 2 : Répartition des exploitations de grandes cultures par classe de taille d'exploitations



(Source : Données FranceAgriMer - Traitement ARVALIS-Institut du végétal)

Une installation de jeune agriculteur pour quatre départs en retraite

Les données de la Mutualité Sociale Agricole précisent la restructuration des exploitations de grandes cultures sur la période 2006-2008.

Le taux de renouvellement des départs en retraite* par des jeunes agriculteurs est évalué à 25 %. Et si, en moyenne sur la période étudiée, une exploitation sur six s'est agrandie, ce chiffre passe à une sur

L'augmentation des surfaces a permis un relatif maintien des revenus

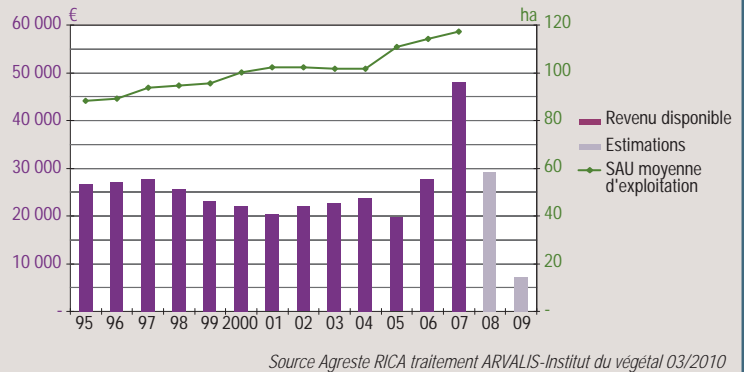
L'augmentation de la taille des exploitations de grandes cultures n'a pas systématiquement permis une augmentation du revenu disponible comme le montre l'analyse du RICA*. Sur la période 1996-2005, le revenu disponible moyen par actif non salarié* des exploitations de grandes cultures de l'échantillon montrait une tendance à la baisse, passant de 27 K€ à 20 K€ alors que, dans le même temps, la SAU moyenne augmentait régulièrement en passant de 89 ha à 111 ha.

La tendance s'est inversée en 2006, avant le fort disponible de 2007 dû à la flambée des prix. Le revenu prévisionnel de l'année 2009 devrait être le plus faible de la décennie, l'année cumulant à la fois prix bas et hausse des charges.

Le lien entre surface et revenu disponible reste cependant bien réel. En effet, l'analyse de la répartition des exploitations par classe de revenu (étude ARVALIS-Institut du végétal 2009-2010) montre que les exploitations en situation précaire, c'est-à-dire dont le revenu dispo-

2009 fut la pire année de la décennie en matière de revenu disponible.

Figure 3 : Revenu disponible par actif non salarié, après cotisations sociales exploitant et SAU (Otex 13+14+81-France)



Sur la période 2000-2006, une exploitation de grandes cultures sur trois avait un revenu inférieur ou égal au SMIC.

nible est inférieur à un SMIC mensuel, sont surtout les plus petites, avec une SAU moyenne inférieure (moins de 80 ha) aux exploitations en situation satisfaisante (+ de 140 ha). Sur la période 2000-2006, le revenu disponible de plus d'une exploitation de grandes cultures sur trois était inférieur ou égal à un SMIC mensuel alors que celui d'une exploitation sur cinq dépassait 36 000 €.

Entre 2006 et 2008, un jeune agriculteur sur deux a agrandi son exploitation.

Une meilleure productivité du travail

L'augmentation de surface s'est accompagnée d'une amélioration de la productivité du travail sur la période (+16 ha par UTA non salarié).

Point méthodologique

Les bases de données utilisées dans cette étude proviennent des déclarations PAC 1996 et 2007 (FranceAgriMer) ainsi que d'une base de données de la Mutualité Sociale Agricole (2000-2008). Ce sont des données agrégées par département ou bassins de production. Le fichier de base a été segmenté par type d'orientation de production (grandes cultures, mixtes, élevage, pérennes et autres), par taille d'exploitation et en fonction de l'âge du chef d'exploitation ou du plus jeune des associés exploitant pour les formes sociétaires. Les informations concernant les départs en retraite et les installations sont approchées par la base MSA qui renseigne sur les radiations et sur les nouveaux inscrits.





En résumé

La céréaliculture française occupe une place prépondérante sur le territoire français. Elle reste très diversifiée malgré des structures supérieures à la moyenne des exploitations françaises. Elle se singularise également sur la scène internationale opposant ses relatives « petites » structures et son potentiel élevé aux compétiteurs mondiaux. Elle a fortement évolué ces 20 dernières années, s'appuyant en partie sur de nombreux départs à la retraite et un contexte difficile peu favorable aux installations. La dé-

mographie actuelle, avec le départ en retraite d'un agriculteur sur deux d'ici 15 ans, est tout à fait comparable. Reste à savoir si les céréaliers français pourront actionner les leviers pour s'adapter : restructuration associée à l'amélioration de la productivité du travail et productivité à l'hectare. ■

Yannick Carel,

y.carel@arvalisinstitutduvegetal.fr

Valérie Leveau,

v.leveau@arvalisinstitutduvegetal.fr

ARVALIS-Institut du végétal

Martine Jullien

mjullien@unigrains.fr

Unigrains

Les exploitations en France restent en moyenne plus petites en taille que celles des autres pays producteurs.

Le système céréalier français face aux principaux grands pays producteurs de céréales

Le système céréalier français se distingue des autres systèmes rencontrés à travers le monde sur les trois critères de compétitivité représentés *figure 4*. Même les grandes unités françaises (> à 100 UDE*) ressortent comme nettement plus petites que celles rencontrées en Russie ou en Australie. Elles sont plus proches de celles de l'Allemagne, du Royaume-Uni ou de l'Espagne, tout en étant plus petites en taille. Ces différences de taille sont à relativiser grâce au potentiel de rendement français, que l'on retrouve également en Allemagne et au Royaume-Uni.

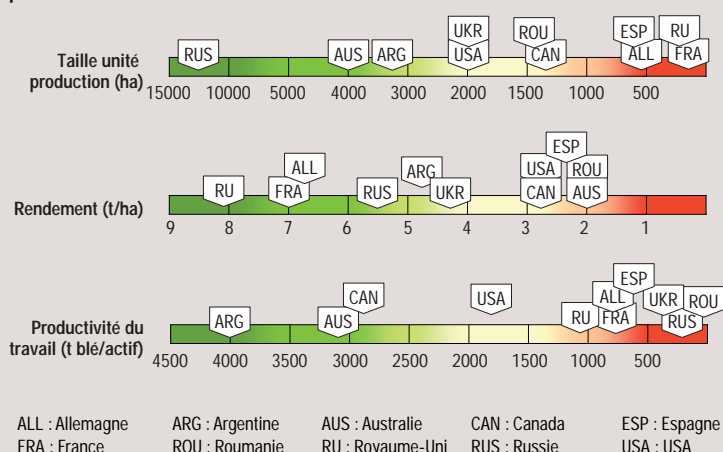
En terme de productivité du travail, en tonnes produites par actif, la France apparaît, comme les autres pays d'Europe, en retrait par rapport à l'Argentine ou l'Australie. Les ex-pays de l'Est, malgré des structures importantes, conservent une faible productivité du travail liée au nombre important d'UTA sur les exploitations, héritage de l'ère communiste.

Au sein de l'Union Européenne, les écarts sont moins importants en terme de structures ou de productivité. La France n'est cependant pas la mieux placée, sauf en rendement.

Les marges de manœuvre des différents pays fait ressortir des différences importantes : en Russie, l'amélioration de la productivité du travail passera par une augmentation des hectares travaillés par actif et par le rendement.

En France, l'augmentation de la taille des unités de production, avec ses économies d'échelle et le rendement seront les facteurs essentiels.

Figure 4 : Trois critères de compétitivité pour les principaux pays producteurs de céréales



Source : Veille internationale ARVALIS-Institut du végétal - Unigrains - RICA Européen (OTE 13, moyenne exploitations dont UDE > 100 - années 2005-2007)

Le potentiel de rendement français permet de relativiser la faible taille des exploitations françaises comparées à nos concurrents.